

Entrevue d'échange entre ALIA et OKAJU

Échanges autour de la protection des enfants dans les environnements numériques



L'Autorité Luxembourgeoise Indépendante de l'Audiovisuel (ALIA) et l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher (OKAJU) se sont rencontrés pour un échange de vues sur les défis liés à la protection des enfants dans les espaces numériques.

Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la surveillance des contenus accessibles aux enfants, dans un contexte où les usages numériques font désormais partie intégrante de leur quotidien. Loin d'être un univers parallèle, l'environnement en ligne a des effets concrets sur leur santé mentale, ainsi que sur leur intégrité psychique et physique. Elles ont réaffirmé la nécessité d'un engagement fort en faveur d'une régulation renforcée du numérique, condition indispensable pour garantir un espace en ligne respectueux des droits et de la sécurité des enfants.

Les deux institutions ont souligné l'importance d'une coordination plus étroite entre les acteurs concernés, afin de clarifier les responsabilités, de mobiliser les compétences existantes et d'agir de manière cohérente face aux enjeux liés à la protection des enfants en ligne. Elles ont également abordé les implications du Digital Services Act (DSA) et de l'Acte européen sur l'intelligence artificielle (AI Act), qui introduisent de nouvelles exigences en matière de transparence, de modération des contenus et de protection des publics vulnérables.

L'ALIA et l'OKAJU partagent la volonté de promouvoir une stratégie commune pour mieux répondre aux enjeux actuels et futurs, en s'appuyant sur une approche collaborative et adaptée aux réalités du numérique.

Luxembourg, le 20 juin 2025